

COMMUNE DE SALAVAS

NOTICE DE PRESENTATION

1 – INFORMATIONS PREALABLES

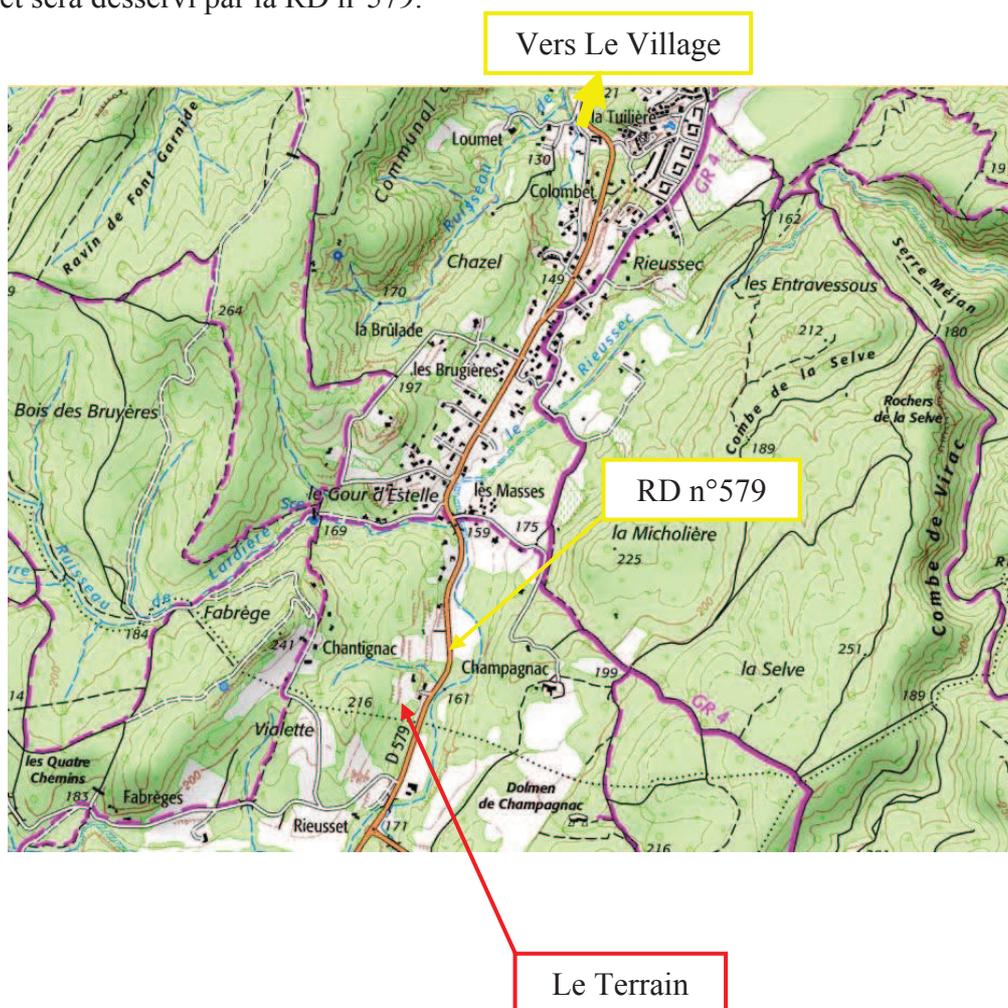
Monsieur Jean-Pierre AGERON est propriétaire des parcelles cadastrées section B n°666, 667, 668, 775 et 777 sur la Commune de SALAVAS au lieudit « la Vialette ». Il souhaite réaliser un aménagement de 6 lots en terrains à bâtir sur ce tènement.

2 – SITUATION

Le projet porte sur la réalisation de 6 lots à usage d'habitation.

Le terrain est situé en zone 1NAb du POS de la Commune.

Le projet sera desservi par la RD n°579.



3 – ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Le terrain est en faysses légèrement boisé, situé au Sud de la Commune décrivant une pente orientée Ouest-Est.

Le terrain est bordé à l'Est par la RD n°579.

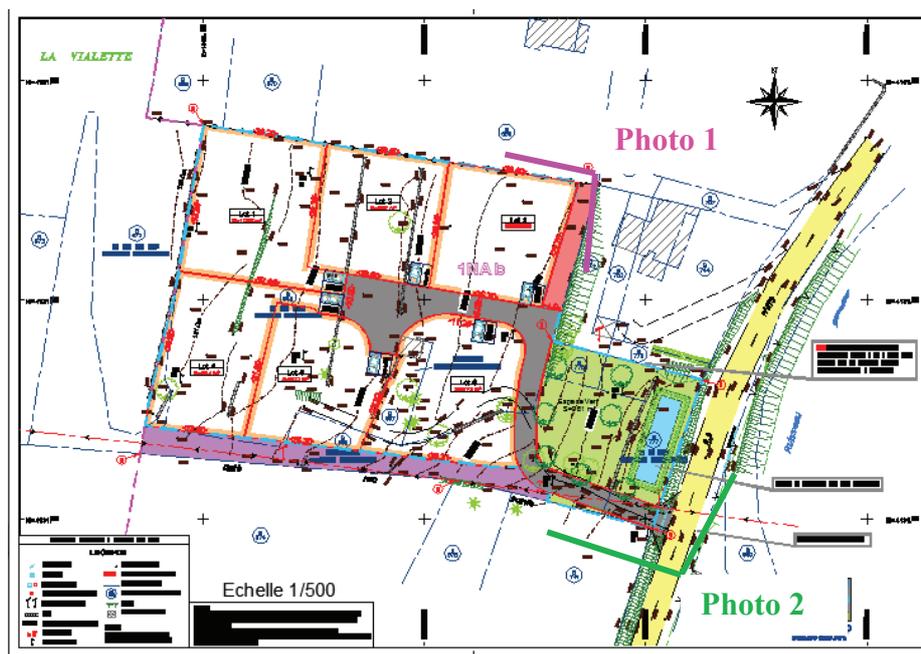
4 – INSERTION DU PROJET

Toujours dans un souci de conservation du relief naturel, le système de gestion des eaux pluviales s'organiserà suivant le ruissellement naturel.

Les eaux pluviales via des grilles avaloir déboucheront sur un bassin de rétention des eaux pluviales en contre bas du lotissement.

Les constructions à venir s'insèreront en continuité des habitations existantes situées au Nord du terrain.

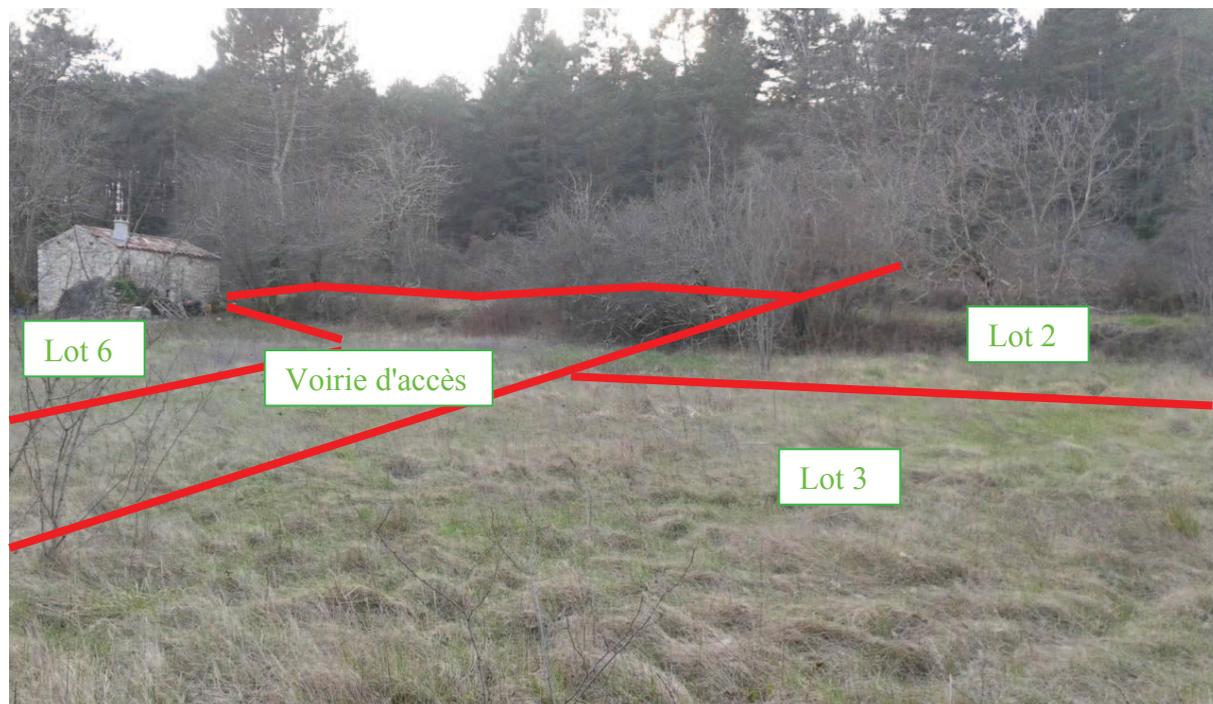
5 – PHOTOGRAPHIES (Pièces PA6 et PA7)



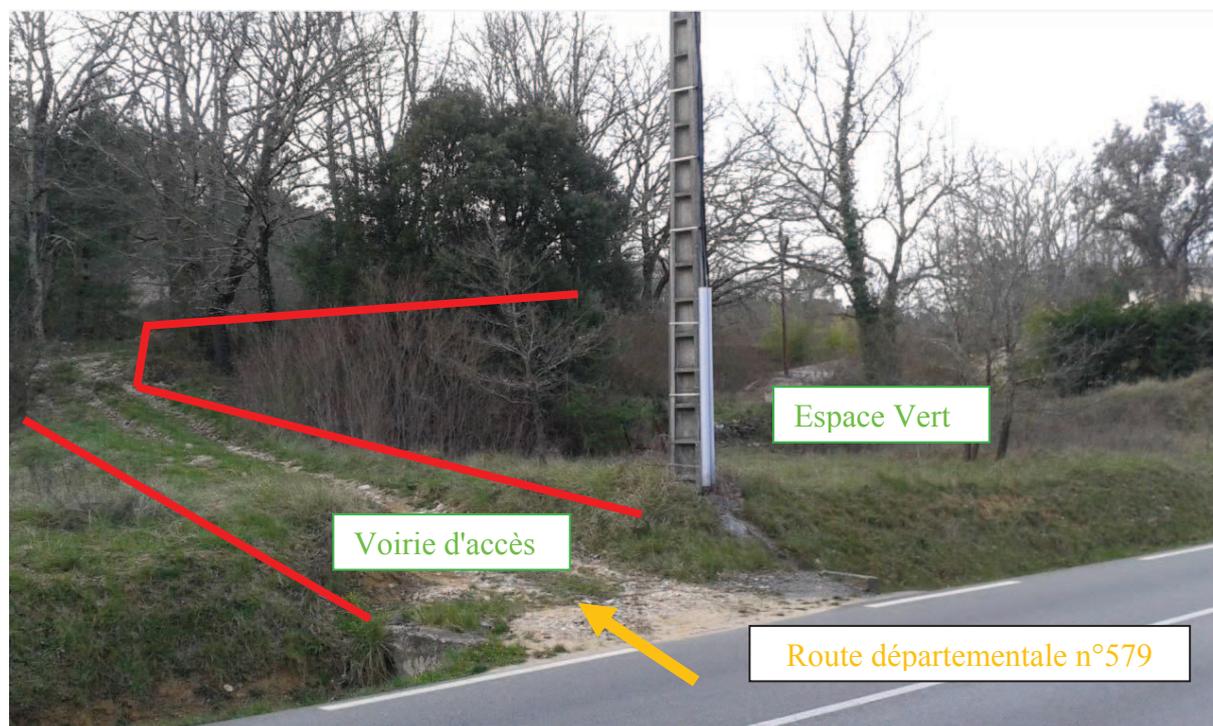
(Cf Plan de Composition PA4)

Environnement proche (PA6)

Vue depuis l'angle Nord-Est du terrain. (**Photo 1**)

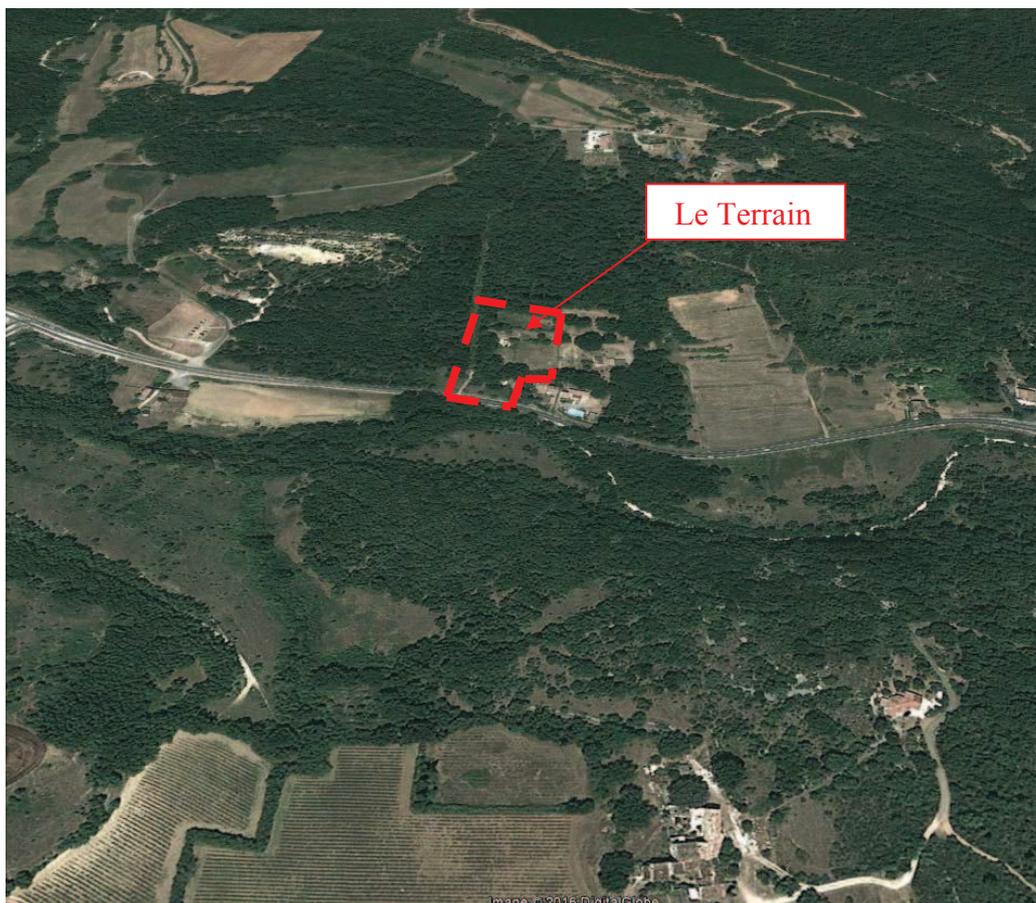


Vue depuis la Route Départementale n°579. (**Photo 2**)



Paysage lointain (PA7)

Vue aérienne.

**6 – TABLEAU DE REPARTITION DE LA SURFACE DE PLANCHER**

Lot	Superficie (m ² env.)	Surface de plancher maximale
1	1005	230
2	802	230
3	807	230
4	884	230
5	802	230
6	973	230
Total	5273	1380